

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

AIDEZ MOI SVP

Par **Profil supprimé** Posté le 19/10/2014 à 22h44

Bonjours , je suis une jeune fille de 20 an qui habite Marseille, , j'ai 3 petits frères qui sont encore a l'école et j'ai mon père qui travaille pas sur Marseille , et j'ai ma mère qui est alcoolique depuis 6 ans.

Je ne c'est plus comment faire c'est devenu insupportable a la maison.

Elle boit tout les jours , et je n'arrive plus a supporter sa. J'ai déjà essaie de parler avec elle mais elle s'en fou complément elle n'assume pas du tout sa maladie.

Aider moi ques que je peux faire pour lui faire comprendre quelle devrai arrêter ? Merci de m'aider svp

9 RÉPONSES

Profil supprimé - 21/10/2014 à 18h22

Donc un chose à ça ne baisse pas les bras ! Il faut, même si c'est très dur de ne pas tourner le dos et d'y croire. Cela peut prendre du temps mais ça va marcher.

Alors, j'ai été moi-même dans cette situation de boire et de s'en foutre. C'est pas qu'elle vous aime pas mais c'est elle qui s'aime pas. L'alcoolisme est une sorte de suicide lent donc faut regarder ce qui a bien pu déclencher cela. Un mari absent ? le travail ? Mais ne te met pas en cause. Même rentre dans le jeu : garde les bouteilles vides en évidence, demande lui de venir faire les choses avec toi sans oublier que ta mère est malade. Alors, avant de partir assure-toi qu'elle a bien un truc à boire car un alcoolique, si ça n'a pas sa dose, des angoisses commencent. Donc entrer dans son jeu ne veut pas dire toi de boire et donc de diminuer sa consommation par deux déjà, puis trois, puis un verre le soir et ensuite j'ai une méthode avec des plantes qui soigneront ta mère. Mais avant faut faire tout ça.

A bientôt et courage et surtout ne lui tourne pas le dos car ce sera la fin de tout, ok ? C'est grave comme maladie. Elle peut demander une allocation car c'est reconnu comme maladie et aura déjà des revenus. Genre cela s'appelle l'AAH.

Profil supprimé - 21/10/2014 à 19h00

bonjour
que fait ton pere face à cet etat?
est il au courant de son probleme?

Profil supprimé - 22/10/2014 à 17h01

Oui il est courant il travaille en deplacement sur Nice Paris ou montpellier
Le problème, c'est qu'il nous aide pas bien au contraire dès qu'il voit quelle a bue il la frappe et la rabaisse plus bas que terre...

Profil supprimé - 23/10/2014 à 16h30

Merci Francki ne m'aider oui sa c'est sur mais voila c'est dure cela fait deja 6 an quelle se mais dans ces etats la ...
Mon pere des quil rentre la frappe ou cris tout le temps et jai 3 petits freres qui ne devrais pas subir sa et pourtant oui meme a leurs tours ils l'insulte la rabaisse tout le temps
Tout le monde et contre elle sauf moi . Jai l'impression d'être la seule personne de ma famille a vouloir l'aider ...

Moderateur - 30/10/2014 à 16h34

Bonjour Morganemini,

La situation que vous décrivez est bien préoccupante. Vous tirez la sonnette d'alarme pour votre mère et c'est vrai qu'elle aurait besoin d'aide. Cependant la priorité n'est pas là, la priorité est dans la violence qu'exerce votre père à son égard : violence physique et violence verbale qui la rabaisse. Tant que votre père fera cela votre mère n'aura pas les ressources nécessaires pour s'en sortir.

La violence physique et verbale est intolérable et l'alcoolisme de votre mère ne peut en aucun cas servir à votre père pour la justifier. C'est, en outre, interdit pas la loi et votre mère, vos petits frères et vous-même pouvez être protégés si votre père ne revient pas à la raison.

J'ai conscience que vous êtes probablement loyale à votre famille et que vous n'allez pas vous lancer dans une dénonciation de votre père. Ce que je vous recommande en revanche vivement c'est d'en parler : parlez aussi bien du problème de votre mère que de la violence de votre père. A qui ? A des proches (famille, amis) dont vous sentez qu'ils peuvent comprendre et vous soutenir et/ou à des

professionnels. Vous ne pouvez pas porter ce problème seule, c'est trop lourd pour vous. Vous avez raison de vouloir aider votre mère mais la situation ne se prête pas à ce qu'on puisse l'aider pour le moment. C'est aussi pour cela que vous devez pouvoir en parler autour de vous : les "solutions" se construiront au fur et à mesure.

Pour vous aider et au moins en parler anonymement vous avez notre numéro d'appel, le 0 980 980 930 (pour le versant problème d'alcool de votre mère) mais surtout le 39 19 qui est "Violences conjugales info". A ce numéro sur les violences conjugales des femmes vous répondez anonymement et vous conseillent. Vous saurez sans doute mieux quoi faire ensuite.

A Marseille vous avez aussi des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) qui peuvent vous recevoir gratuitement pour parler de la situation de votre mère et essayer de voir ce qui peut être fait. Dans notre rubrique "Adresses utiles" (la carte de France cliquable en haut à droite) tapez Marseille puis "soutien individuel" pour avoir des adresses. Là aussi c'est confidentiel.

En tout cas pour l'instant allez en parler, trouvez des ressources autour de vous pour partager ce fardeau parce que c'est sans doute un peu trop large pour vous seule. Cependant bravo de vouloir l'aider, c'est la bonne attitude car on peut se sortir de l'alcool !

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 31/10/2014 à 16h54

bonjour morganemini

je suis en train de pensé que part chez moi on a ce qu'on appelle " la maison de la justice et du droit" regarde si tu as ce genre de stucture autour de chez toi.

ce sont des juriste c'est grtuis tu y a sur rdv, il pourront te donner des info et puis tu repart avec une feuille ou il y'a un certain nombre d'avocat cela te permet d'avoir environ 20 gratuite d'entretien.

Si la situation dégénère ça te sera utile, tu peux aussi voir les associations de femme batu autour de chez toi, elle te renseigneront.

bon courage

Profil supprimé - 02/11/2014 à 10h50

Bonjour Morganemini,

J'ai moi même vécu des situations de violence, la plupart du temps morale, dans mon enfance. Je rejoins les messages précédent : tu dois te faire aider.

J'ai porté pendant des années l'alcoolisme de mon père : tout faire pour qu'il ne s'énerve pas et éviter que ça dégénère, m'occuper de mes frères et soeurs.... On voudrait tellement pouvoir aider nos parents, les soigner par nos actions, notre dévouement.

Un tel climat de violence est dangereux pour toute ta famille et pourrait avoir de forts impacts chez tes frères et soeurs.

Tu dois trouver le courage d'en parler a quelqu'un, la force de demander de l'aide. Même à 20 ans, tu ne pourras pas aider tes parents toute seule. Peut être as tu des proches qui peuvent t'aider : familles proches, amis.

C'est une démarche très courageuse que la tienne, tu as déjà franchie une étape en venant chercher de l'aide sur ce site.

Je te conseille de suivre les conseils du modérateurs et de contacter les associations d'aide. Tu pourras y trouver de l'écoute et les outils pour pouvoir avancer dans ta situation.

Je te souhaite beaucoup de courage.

Julien

Profil supprimé - 17/11/2014 à 14h38

Bonjours merci a vous tous de m'aider dans mes démarches , j'ai emmener ma mere chez le docteur car l'on ma dit qu'il y avait des medicaments pour ces personnes la.

on va voir si sa marche ou pas si =non pour l'année 2015 , ma famill et moi on a pris d=une décition c'est de la metre dans un hopital pour quelle ce soigne

je vous remercis a tous de votrre aide dès que j'ai du nouveau je vous en fait part

CDLT
Morgane

Moderateur - 17/11/2014 à 16h10

Morganemini,

Merci de nous donner des nouvelles. Malheureusement, si votre mère ne veut pas se faire soigner d'elle-même et pour elle-même, ni les médicaments ni une hospitalisation "forcée" ne seront d'aucune aide. Cela serait bien que nous sachions un peu ce que pense votre mère de tout cela. Par exemple qu'a-t-elle dit lorsqu'elle a accepté de vous suivre chez le médecin ? Dit-elle qu'elle souhaite arrêter ? Pour vous ? Pour elle ?

Je remarque aussi que l'idée de mettre votre mère dans un hôpital, tel que vous le formulez, ressemble fort encore à une nouvelle "violence" exercée sur elle. Ce n'est pas comme cela que vous trouverez des solutions de long terme !

Enfin, quand vous dites "ces personnes-là" j'entends une sorte de mise à l'écart de la personne alcoolique. Pourtant il s'agit d'aider en fait votre mère !

Je crois, si je puis me permettre, que vous tireriez profit du fait d'aller rencontrer des associations de soutien ou des professionnels dans un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA). Dans les deux cas c'est gratuit et confidentiel. Pour les associations vous pouvez essayer de vous joindre à un groupe pour les proches d'Al-anon s'il en existe un près de chez vous : <http://al-anon.fr/> Pour les CSAPA utilisez notre rubrique "Adresses Utiles" représentée par la carte de France en haut dans la colonne de droite. Nous pouvons aussi vous donner des adresses si vous nous appelez au 0 980 980 930 (coût d'une communication locale). Parlez Morganemini, renseignez-vous sur la maladie alcoolique et ce qu'il est possible de faire. Ne restez pas seule avec ce problème comme on a déjà pu vous le conseiller.

Merci en tout cas de vouloir aider votre mère. C'est important !!

Cordialement,

le modérateur.
